Comptes Annuels

SARA
41 BD DE LA FEDERATION

13004 MARSEILLE

Bilan du 01/01/2013 au 31/12/2013
Durée 12 mois

No SIRET 33499024900040
Code NAF 8790B

Document établi par :

COMPTABILITE REVISION CONSEIL
9 RUE HAXO
13001 MARSEILLE

Tel. 0491259900
Fax.
Siret 39455522100032

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2013 Brut	31/12/2013 Amort. et Dépréc.	31/12/2013 Net	31/12/2012 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement	39 550	39 550		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	8 049	1 718	6 331	356
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	564 060	159 595	404 465	421 557
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	503 357	460 529	42 827	54 509
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 426		1 426	1 406
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	99 586		99 586	92 556
	TOTAL (I)	**1 216 028**	**661 392**	**554 636**	**570 383**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	505 892	27 120	478 773	444 116
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	686 697		686 697	725 449
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	15 342		15 342	
	TOTAL (II)	**1 207 931**	**27 120**	**1 180 811**	**1 169 565**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF	**2 423 959**	**688 512**	**1 735 447**	**1 739 948**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			99 586	92 556
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	427 325	427 325
	Report à nouveau	(215 708)	(264 679)
	Résultat de l'exercice	**35 284**	**36 731**
	Total des fonds propres	**246 901**	**199 377**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	(32 795)	(20 555)
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	131 712	138 120
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**98 917**	**117 565**
	Total des fonds associatifs	**345 818**	**316 942**
Provisions	Provisions pour risques	159 701	5 980
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**159 701**	**5 980**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	362 409	524 987
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**362 409**	**524 987**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	64 217	73 050
	Emprunts et dettes financières divers	25 129	16 556
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 826	84 228
	Dettes fiscales et sociales	614 905	606 697
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	106 441	71 508
	Produits constatés d'avance		40 000
	Total des dettes	**867 518**	**892 038**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 735 447**	**1 739 948**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	35 283,71	36 730,79
(1)	Dont à moins d'un an	831 616	892 038
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	17 507	1 820

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	31/12/2012
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises	30 176	43 753
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	25 172	13 547
	Montant net du chiffre d'affaires	**55 348**	**57 300**
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	5 626 669	5 629 952
	Dons		
	Cotisations	40	16
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	26 808	986
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	6 696	28 061
	Autres produits		
	Total des produits de fonctionnement	**5 715 562**	**5 716 314**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises Variation de stock	86 333	80 882
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	9 212	10 219
	Autres achats et charges externes	819 021	708 967
	Impôts, taxes et versements assimilés	252 372	230 553
	Salaires et traitements	2 406 895	2 313 610
	Charges sociales	1 113 711	1 034 424
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	37 050	36 879
	Dotation aux provisions	181 821	
	Autres charges	951 986	909 626
	Total des charges de fonctionnement	**5 858 401**	**5 325 159**
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	**(142 839)**	**391 155**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		**(142 839)**	**391 155**
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée		
	Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	7 726	6 625
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**7 726**	**6 625**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées	1 429	3 434
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**1 429**	**3 434**
RESULTAT FINANCIER		**6 298**	**3 191**
RESULTAT COURANT		**(136 541)**	**394 346**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	15 019	25 172
	Sur opérations en capital	9 037	11 439
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**24 056**	**36 612**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	11 110	25 830
	Sur opérations en capital	2 026	685
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		415
	Total des charges exceptionnelles	**13 137**	**26 930**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**10 920**	**9 681**
	PARTICIPATION DES SALAIRIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 673	1 574
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	373 271	74 546
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	210 694	440 269
	TOTAL DES PRODUITS	**6 120 616**	**5 834 097**
	TOTAL DES CHARGES	**6 085 332**	**5 797 366**
EXCEDENT ou DEFICIT		**35 284**	**36 731**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		

Etats financiers au 31/12/2013

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Il est fait application du plan comptable associatif CRC 99-01 § 99-03

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 735 447** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 120 616** euros et un total **charges** de **6 085 332** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **35 284** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2013** et finit le **31/12/2013.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours : Non applicable

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

FAITS SIGNIFICATIFS

Afin de faire face aux litiges en cours , il a été provisionné :

- litiges bailleurs.....50.000 euros
-litiges prudhommes.....37.558 euros
-déménagement U+.....50.000 euros
-Remplacement climatisation siège social..... 22.143 euros

total..... ..159.701 euros
==========

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En vertu de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, la rémunération

des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés doit être indiqué dans l'annêxe. En l'absence de rémunération de bénévoles, seule est indiquée ci-après la rémunération brute de la direction pour l'année 2013.

-TOTAL167.312 euros

Heures Droits individuels de formation

le nombre d'heures de DIF au 31 décembre 2013 est de : 7.294 heures

Engagements de départ à la retraite (annêxe jointe)

hypothèse de départ : en fonction de la convention collective applicable et départ volontaire des salariés.

à partir de 55 ans.

taux de charges sociales appliqué correspondant à ceux de l'entreprise.

turn over dégressif en fonction de l'àage de 7 à 1

taux d'évolution des salaires retenu 1 %

table de mortalité appliquée (hommes et femmes) TD 0709

actualisation financière au taux de 1 %

prorata de correction : ancienneté acquise à la clôture/ancienneté au terme

pour les cadres..... 68.212 euros

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

pour les non cadres..... 257.901 euros

total **326.113 euros**

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2013
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	39 550					39 550
	Autres	1 226		6 823			8 049
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 776**		**6 823**			**47 599**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	564 060					564 060
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	79 329				7 650	71 679
	Matériel de transport	37 792		17 433	16 466		38 758
	Matériel de bureau, mobilier	384 430		11 853	3 364		392 919
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 065 611**		**29 286**	**19 830**	**7 650**	**1 067 417**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 406		100		80	1 426
	Prêts et autres immobilisations financières	92 556		12 035		5 005	99 586
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**93 962**		**12 135**		**5 085**	**101 012**
	TOTAL	**1 200 349**		**48 244**	**19 830**	**12 735**	**1 216 028**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2013
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	39 550			39 550
	Autres	870	848		1 718
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**40 420**	**848**		**41 268**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	142 503	17 092		159 595
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67 640	4 243	5 624	66 259
	Matériel de transport	14 704	5 906		20 610
	Matériel de bureau, mobilier	364 699	8 961		373 660
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**589 546**	**36 202**	**5 624**	**620 124**
	TOTAL	**629 966**	**37 050**	**5 624**	**661 392**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	5 980	154 701	980	159 701
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**5 980**	**154 701**	**980**	**159 701**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	3 883	27 120	3 883	27 120
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**3 883**	**27 120**	**3 883**	**27 120**
	TOTAL GENERAL	**9 863**	**181 821**	**4 863**	**186 821**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		181 821	4 863	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2013	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	99 586	99 586	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 262	4 262	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	160 329	160 329	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	341 301	341 301	
Charges constatées d'avances	15 342	15 342	
TOTAL DES CREANCES	**620 820**	**620 820**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2013	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	17 507	17 507		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	46 709	10 807	35 902	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	25 129	25 129		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 826	56 826		
Personnel et comptes rattachés	217 612	217 612		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	384 774	384 774		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 519	12 519		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	106 441	106 441		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	362 409	362 409		
TOTAL DES DETTES	**1 229 927**	**1 194 025**	**35 902**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice — 24 555
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

HERVÉ GUÉNEUX

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE MARSEILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
D'AIX EN PROVENCE

1 RUE D'ARCOLE
13006 MARSEILLE

TEL. : 04 96 10 05 80
FAX : 04 91 04 06 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

S. A. R. A.
41 bd de la Fédération
13003 MARSEILLE

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 6 juin 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- *le contrôle des comptes annuels de l'association « S.A.R.A. », tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir :*

 un total bilan de 1 735 447 €
 un résultat bénéficiaire de..... 35 284 €

- *la justification de nos appréciations,*
- *les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,*

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation

d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les règles et méthodes comptable de l'annexe concernant les engagements de départ à la retraite :
L'évaluation de l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière a été effectuée grâce à un logiciel, en retenant des hypothèses différentes de celles de l'exercice précédent.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
Nous avons vérifié que les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'engagement en matière de retraite décrites dans l'annexe font l'objet d'une information appropriée et ont été correctement appliquées.

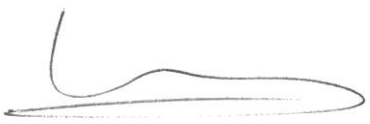
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MARSEILLE, le 28 mars 2014



Hervé GUENEUX

Commissaire aux Comptes

HERVÉ GUÉNEUX

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
CRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE MARSEILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
D'AIX EN PROVENCE

1 RUE D'ARCOLE
13006 MARSEILLE

TEL. : 04 96 10 05 80
FAX : 04 91 04 06 15

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013

S. A. R. A.
41 bd de la Fédération
13003 MARSEILLE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs en application de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant ;

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Rémunération de la Direction
En vertu de l'art L313-25 du code d'action sociale et l'avis du CNCC nous devons mentionner la rémunération des directeurs d'établissement sociaux. Celle-ci a été de 167 312 € brut au cours de l'exercice 2013.

Fait à MARSEILLE, le 28 mars 2014

Hervé GUENEUX
Commissaire aux Comptes